
Présidence : Pologne**1373^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 12 mai 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Suspension : 13 h 05

Reprise : 15 heures

Suspension : 17 h 10

Reprise : 10 heures (vendredi 13 mai 2022)

Clôture : 11 h 05

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/682/22), Ukraine, Secrétaire générale adjointe de l'ONU aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Secrétaire générale

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION COMMISE PAR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Ukraine (PC.DEL/684/22), France Union européenne (avec l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, pays candidats) (PC.DEL/692/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/668/22), Suisse (PC.DEL/673/22 OSCE+), Royaume-Uni, Turquie (PC.DEL/699/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/688/22), Canada (PC.DEL/676/22), Géorgie (PC.DEL/703/22 OSCE+), Islande (PC.DEL/669/22), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
EN SERBIE**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie (PC.FR/8/22 OSCE+), France Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/693/22), Fédération de Russie (PC.DEL/680/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/671/22), Royaume-Uni, Turquie (PC.DEL/700/22 OSCE+), Norvège (PC.DEL/689/22), Suisse (PC.DEL/674/22 OSCE+), Serbie (PC.DEL/691/22 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU COORDONNATEUR DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET
ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE**

Président, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (SEC.GAL/57/22 OSCE+), France-Union européenne (l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/694/22), Fédération de Russie (PC.DEL/686/22 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/679/22), Albanie, Royaume-Uni, Ukraine, Turkménistan, Turquie (PC.DEL/701/22 OSCE+), Suisse (PC.DEL/683/22 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/702/22 OSCE+), Ouzbékistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Arménie

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Crimes commis par l'Ukraine contre la population civile avec l'appui d'une alliance occidentale d'États participants de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/681/22), France-Union européenne, Ukraine
- b) *Violations flagrantes et persistantes des droits de la population russe et russophone dans certains États participants occidentaux de l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/685/22), Suisse, France-Union européenne, Pologne
- c) *Répression politique et peine de mort en Biélorussie* : France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/695/22), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/678/22), Royaume-Uni (également au nom du Canada et de la Norvège) (PC.DEL/698/22 OSCE+),

Suisse (PC.DEL/675/22 OSCE+), Ukraine, Biélorussie (PC.DEL/687/22 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Conférence internationale de haut niveau des donateurs pour l'Ukraine, tenue à Varsovie et par visioconférence le 5 mai 2022* : Président
- b) *Entretiens entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau et la Secrétaire générale de l'OSCE, tenus à Varsovie le 5 mai 2022* : Président
- c) *Entretiens entre le Président en exercice, S. E. M. Z. Rau, et le Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, S. E. M. Jan Lipavsky, tenus à Varsovie le 5 mai 2022* : Président

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/58/22 OSCE+)* : Secrétaire générale
- b) *Clôture de la Mission spéciale d'observation en Ukraine* : Secrétaire générale, Président, Fédération de Russie (PC.DEL/697/22), Ukraine
- c) *Maintien en détention d'un certain nombre de membres nationaux de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine dans les territoires ukrainiens temporairement occupés* : Secrétaire générale, Président, Ukraine
- d) *Conséquences négatives de l'approbation tardive du budget unifié pour 2022, notamment en ce qui concerne la fourniture de services de conférence et de services linguistiques* : Secrétaire générale, Président, Fédération de Russie

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Adieux au Représentant permanent de la Serbie auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur R. Ninčić* : Président, Serbie
- b) *Incident impliquant l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en Pologne, qui s'est produit à Varsovie le 9 mai 2022, et ses incidences sur la tenue des événements organisés par l'OSCE à Varsovie* : Fédération de Russie (PC.DEL/696/22), Ukraine, France-Union européenne, Norvège, Canada, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/690/22), Suède, Royaume-Uni, Suisse, Macédoine du Nord, Président, Monténégro

4. Prochaine séance :

Jeudi 19 mai 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence